



FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex
tél. : 01 48 18 82 81 – Fax : 01 48 51 62 50 –
E mail : fd.equipement@cgt.fr - Site : www.equipement.cgt.fr

Des moyens spécifiques pour les Unions Fédérales CGT des Directions interdépartementales des routes

La Fédération a obtenu du Ministère des nouveaux moyens spécifiques aux DIR pour l'activité syndicale. Le Ministère a reconnu que « comte tenu des particularités géographiques de ces services et des sujétions en terme de déplacements et d'horaires qui pèseront sur les représentants des personnels pour l'exercice de leurs mandats, des moyens supplémentaires sont mis à disposition des fédérations des organisations syndicales. »

C'est ainsi que la fédération a négocié auprès de la DGPA une subvention financière annuelle et sera ainsi en mesure d'attribuer un véhicule pour chaque UF DIR dès la fin de l'été, ainsi qu'une enveloppe financière pour les frais de déplacement des militants de ces Unions Fédérales.

S'agissant de fonds publics et leur utilisation pouvant être contrôlée par la Cour des Comptes, ceux-ci seront gérés par la trésorerie fédérale. Aussi, chaque UF disposera d'une enveloppe financière, les fonds étant débloqués au vu des justificatifs de dépenses adressés à la trésorerie fédérale.

Concrètement, la Fédération vient de passer commande pour une location longue durée (3 ans) de 11 véhicules (1 pour chaque DIR) qui seront sous la responsabilité du secrétaire de l'UF DIR (dont les statuts auront été déposés avec copie à la fédération). Ces véhicules devraient être livrés dès la rentrée et leur seront remis sans délai.

Pour l'enveloppe financière affectée à chaque Union Fédérale DIR, son montant est fixé à 1 500 € pour les 6 mois restant de l'année 2007 et pourrait être plus élevé pour l'année 2008. Les modalités pratiques seront communiquées prochainement.